

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

MARDI 14 NOVEMBRE 2017

L'an Deux Mil Dix Sept le Quatorze Novembre à 18 heures 30.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Chanez HERBANNE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Madame Caroline CAYEUX, Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET (arrivé au dossier n°12), monsieur Jacques DORIDAM, Monsieur Bruno MARCHETTI, monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, Monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, madame Martine DELAPLACE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART, monsieur Frédéric GAMBLIN, Monsieur Laurent LEFEVRE, Monsieur Laurent DELMAS monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Tristan LESCUYER (suppléant de monsieur Jean-Jacques DEGOUY), monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant de monsieur Hubert PROOT), monsieur Claude POLLE, Monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE, monsieur Jean-Louis CHATELET, Monsieur Pierre MICHELINO (arrivé au dossier 3), Madame Catherine THIEBLIN, Monsieur Dominique CORDIER, madame Françoise BRAMARD, Madame Florence ITALIANI, madame Marie Claude DEVILLERS, Michel ROUTIER, , monsieur Denis NOGRETTE (arrivé au dossier n°5), madame Corinne CORILLION (arrivée au dossier n°2), monsieur Christophe de l'HAMAIDE, Madame Anne GEFFROY, madame Jacqueline FONTAINE, Monsieur Jean-Charles PAILLART, Madame Guylaine CAPGRAS , monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, madame Béatrice PERNIER, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Patrick SIGNOIRT, Madame Aysel SENOL, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, Monsieur Philippe VIBERT (départ au dossier n°12), Monsieur Christophe GASPART (arrivé au dossier n°25), monsieur David NEKKAR (départ au dossier n°17), Madame Charlotte COLIGNON (arrivée au dossier n°6), Monsieur Manuel BALACHE (suppléant monsieur Grégory PALANDRE jusqu'au dossier n°5 et arrivé de monsieur PALANDRE au dossier n°6), madame Salima NAKIB, monsieur Christophe TABARY, monsieur Mohrad LAGHRARI, Monsieur Benoit MIRON (arrivé au dossier n°12) , monsieur Antoine SALITOT, Madame Chanez HERBANNE, madame Elodie BAPTISTE (arrivée au dossier n°4).

Madame Nelly DEBRYE, Monsieur Jean-Paul TERNISIEN, Monsieur Laurent SAULNIER, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Philippe DESIREST, madame Claudine GEOFFROY, Monsieur Joël LIONNET, Monsieur David ILLIGOT, Monsieur Medhi RAHOUI

Monsieur Gilles DEGROOTTE représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Christian SADOWSKI représenté par monsieur Jean-Charles Paillart
Monsieur Pierre MICHELINO représenté par madame Aysel SENOL (jusqu'au dossier n°2)
Monsieur Denis NOGRETTE, représenté par monsieur Franck PIA (jusqu'au dossier n°4)
Monsieur Yves SAJOT représenté par monsieur Gilles BOITEL
Madame Anne FUMERY représentée par monsieur Dominique CORDIER
Monsieur Thibaud VIGUIER représenté par madame Anne GOFFROY
Madame Cécile PARAGE représentée par monsieur Olivier TABOUREUX
Monsieur Laurent DELAERE représenté par madame marie Claude DEVILLERS
Monsieur Christophe GASPART représenté par monsieur Jacques DORIDAM (jusqu'au dossier n°24)
Monsieur Grégory NARZIS représenté par madame Jacqueline FONTAINE
Madame Nathalie KABILE représentée par monsieur Robert CHRISTIAENS
Madame Elodie BAPTISTE représentée par Arnaud DE SAINTE MARIE (jusqu'au dossier n°3)
Monsieur Philippe VIBERT représenté par madame Guylaine CAPGRAS à partir du dossier n°12
Monsieur David NEKKAR représenté madame Corinne CORILLION par à partir du dossier n°17

Date de la convocation : le 7 novembre 2017 - Date d'affichage : le 21 novembre 2017

| | |
|--|--|
| Nombre de présents : 60 au dossier n°1 : 61 au dossiers n°2 : 62 au dossier n°3 : 63 au dossier n°4 : 64 au dossier n°5 : 65 du dossier n°6 au dossier 11 : 66 du dossier n°12 au dossier 16 : 65 du dossier n°17 au dossier n°24 : 66 à partir du dossier 25 | Nombre de votants: 73 au dossier n°1: 74 du dossier n°2 au dossier n°5: 75 dossier n°6 au dossier n°11: 77 à partir du dossier n°12 |
|--|--|

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le **Mardi 14 NOVEMBRE à 18H30** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1. Administration générale – rapport d'activités et situation en matière de développement durable – rapport annuel 2016

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel d'activités et situation en matière de développement durable de l'année 2016.

2. Administration générale - situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes - rapport annuel 2016

Les membres du conseil communautaire ont pris du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'année 2016.

3. Administration générale – plan climat énergir territorial – lancement de la démarche d'élaboration du plan climat air énergie

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** l'élaboration et la mise en œuvre du plan climat air énergie territorial (PLAET) de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire valident **à l'unanimité** l'engagement de l'élaboration du PCAET de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, selon les modalités prévues par le législateur.

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les modalités de concertation.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à réaliser toutes les études nécessaires à l'élaboration du PCAET, à rechercher toutes les possibilités de financements, et à engager toutes les démarches s'y rapportant.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à informer l'ensemble des institutionnels, partenaires et parties prenantes du lancement du PCAET, et de ses modalités d'élaboration et de concertation.

4. Administration générale - plan climat énergie territorial - lancement d'une étude de planification énergétique avec le SE60

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de donner mandat au SE60 pour le lancement, la coordination et le suivi d'une étude plan énergie territorial (EPE) en cohérence avec les EPE lancés sur les autres territoires de l'Oise et régler les sommes correspondantes dues au SE60.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** le SE60 à solliciter les données utiles à la réalisation de l'EPE au profit de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire désignent **à l'unanimité** messieurs Jean-Luc BOURGEOIS et Dominique DEVILLERS élus au sein du comité de pilotage de l'étude du plan énergie territorial (EPE).

Les membres du conseil communautaire s'engagent **à l'unanimité** à définir et à mettre en œuvre une stratégie permettant d'organiser son système énergétique local et de contribuer aux objectifs fixés par la loi transition énergétique pour la croissance verte (TECV).

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** le SE60 à solliciter, pour son compte, les subventions auprès de l'ADEME et lancer les procédures de marchés publics.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tout document en lien avec cette opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

5. Administration générale - plan climat air énergie territorial (PCAET) - accompagnement d'ATMO Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de valider la demande d'accompagnement de la communauté d'agglomération du Beauvaisis par l'Atmo Hauts de France, dans le cadre du pacte associatif et sur tout le volet air du PCAET.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tout document en lien avec cette opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution du dossier.

6. Administration générale - tableau des effectifs - ajustement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs de la communauté d'agglomération du Beauvaisis comme suit :

- le recrutement en interne pour le poste d'ingénieur principal suite au départ du directeur de l'environnement
- la création d'un poste d'ingénieur à temps complet pour un poste d'ingénieur travaux, responsable exploitation,
- suite au changement de filière du directeur de l'aménagement :
- a création d'un poste d'ingénieur principal,
- la suppression d'un poste de directeur territorial.

7. Administration générale - personnel - chèque cadeaux

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'achat de chèques cadeaux aux profit des agent de l'ex communauté de communes rurales du Beauvaisis comme suit :

70,00 € par agent

70,00 € par enfant pour les enfants de 10 à 15 ans

50,00 € par enfants pour les enfants de moins de 10 ans

8. Administration générale - reconduction du conventionnement avec l'État pour le chantier insertion Bâtiment Nature

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la reconduction du conventionnement pour 3 ans du chantier d'insertion itinérant Bâtiment Nature sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis élargi aux 13 nouvelles communes adhérentes depuis le 1^{er} janvier 2017 ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de reconduire au tableau des effectifs les 8 postes avec 1 poste supplémentaire en cas d'absence prolongée en vue de respecter le taux d'ETP ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès de la DIRECCTE, du conseil départemental, du FSE et autres organismes susceptibles de financer cette opération,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

9. Administration générale - reconduction du conventionnement avec l'État pour le chantier insertion espaces Naturels

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la reconduction du conventionnement pour 3 ans du chantier d'insertion itinérant ESPACES NATURELS sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis élargi aux 13 nouvelles communes adhérentes depuis le 1^{er} janvier 2017 ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de reconduire au tableau des effectifs les 8 postes avec 1 poste supplémentaire en cas d'absence prolongée en vue de respecter le taux d'ETP ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de renouveler le marché passé avec le CFPPA D'AIRON pour l'encadrement technique et la formation complémentaires des salariés du chantier d'insertion Espaces Naturels pour une durée d'un an ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès de l'État, du conseil départemental de l'Oise, du FSE ou autres financeurs pour la réalisation de cette opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

10. Administration générale - Indemnisations amiables suite à la pollution de la rivière Le Thérain

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'octroyer aux associations suivantes les indemnisations à l'amiable suite à la pollution de la rivière Le Thérain

- association Hermes canoë-kayak : 11.525,46 €

- association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) la truite Bailleuloise de Bailleul-sur-Thérain : 12.758,20 €

- association canoë-kayak club du Thérain (CKCT) de Montataire : 1.545,04 €

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente, à signer toute pièce nécessaire à la poursuite de cette affaire.

11. Finances - pacte fiscal et financier de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membre du conseil communautaire approuvent à la majorité le pacte fiscal et financier de la communauté d'agglomération du Beauvaisis conformément au code général des impôts qui prévoit que, lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale est signataire d'un contrat de ville à élaborer, en concertation avec ses communes membres, un pacte visant à réduire les disparités de charges et de recettes entre ces dernières.

12. Finances - débat d'orientations budgétaires préalable au vote du budget primitif 2018

Les membres du conseil communautaire ont débattu sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, conformément à la loi d'orientation relative à l'administration territoriale et préalablement au vote du budget primitif 2018.

13. Finances - décision modificative budgétaire numéro 2

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés la décision modificative n°2 du budget principal dont les montants sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes : pas de modification des recettes de fonctionnement

Dépenses

| Libellé | Rappel BP + BS 17 | Montant DM1 |
|---|-------------------|-------------|
| Attributions de compensation | 20 544 453 | 2 582 |
| Contrat de presta. de services | 10 009 712 | - 2 582 |
| Autres | 45 155 709 | - |
| total des dépenses de fonctionnement | 75 709 874 | - |

Section d'investissement

Recettes

| Libellé | Rappel BP + BS 17(1) | Montant DM2 |
|--|----------------------|---------------|
| Etat et Etab. Nationaux | 439 600 | 56 160 |
| Autres | 14 404 025 | - |
| Total des recettes d'investissement | 14 843 625 | 56 160 |

(1) hors affectation de résultats

Dépenses

| Libellé | Rappel BP + BS 17 | Montant DM2 |
|--|-------------------|---------------|
| équipements collectivité 2015-2020 | 532 641 | 153 000 |
| subventions d'équipement ECONO | 200 000 | 5 000 |
| Aide a l'habitat | 1 000 000 | - 101 840 |
| Opération ordre transfert entre sections | 234 926 | - 50 608 |
| Opérations patrimoniales | - | 50 608 |
| Autres | 12 876 057 | - |
| Total des dépenses d'investissement | 14 843 625 | 56 160 |

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés la décision modificative n°2 du budget annexe transports dont les montants sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement : pas de modification de la section de fonctionnement

Section d'investissement

Recettes

| Libellé | Rappel BP + BS 17 | Montant DM1 |
|--|-------------------|-------------|
| Cautions | 0 | 45 |
| Autres | 1 963 034 | 0 |
| Total recettes d'investissement | 1 963 034 | 45 |

Dépenses

| Libellé | Rappel BP + BS 17 | Montant DM1 |
|--|-------------------|-------------|
| Cautions | 0 | 630 |
| Matériel transport exploitation | 989 000 | -585 |
| Autres | 974 034 | 0 |
| Total dépenses d'investissement | 1 963 034 | 45 |

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés la décision modificative n°2 du budget annexe zone de Beauvais-Tillé dont les montants sont arrêtés comme suit :

| Libellé | RECETTES | | DEPENSES | |
|--------------------------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|
| | Rappel BP+ BS 17 | Montant DM1 | Rappel BP+ BS 17 | Montant DM1 |
| Intérêts réglés à l'échéance | | | 21 000 | 200 |
| Intérêts rattachement des ICNE | | | -600 | 500 |
| Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am. | | | 393 900 | -700 |
| Opérations d'ordre | 10 187 763 | 700 | 12 566 963 | 700 |
| Autres | 3 339 000 | - | 959 800 | - |
| Total | 13 526 763 | 700 | 13 526 763 | 700 |

14. Finances - fixation des durées d'amortissement des immobilisations

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité les propositions de modes et de durées d'amortissement des immobilisations

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'appliquer ces dispositions aux biens acquis à compter du 1er janvier 2017.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer tous les documents relatifs à ce dossier

15. Avenant au pacte d'actionariat de référence de la SA d'HLM du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer l'avenant au pacte d'actionariat de la SA d'HLM du Beauvaisis

16. Examen de dossiers de demandes de subventions au titre du dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé PIG "plan rénovation confort - bien chez soi" 2015 - 2017

Les membres du conseil communautaire accordent à l'unanimité le versement de subventions au 44 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de 100.586,00 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

17. Politique de la ville - prévention - solde subvention de fonctionnement au profit de l'association insertion formation éducation prévention (IFEP)

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité le versement du solde d'un montant de 48.561,28 euros au profit de l'association IFEP,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toute pièce complémentaire afférente à dossier.

18. Économie- subvention - aide à l'emploi - entreprise BYD

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le versement de subvention au profit de l'entreprise BYD à hauteur de 1.000,00 € par création d'emploi avec une enveloppe maximale de 300.000 €.

Les membres du conseil communautaires autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention à l'aide à l'emploi avec l'entreprise BYD.

19. Économie- PAE du Haut Villé - cession foncière- société Vauban

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité des suffrages exprimés la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit du cabinet Vauban (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 2900 m² au prix de 32 € HT/ m² soit au prix total d'environ 92 800 € HT.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité des suffrages exprimés le cabinet Vauban ou autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité des suffrages exprimés la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

20. Commerce - ouvertures dominicales des commerces 2018

Les membres du conseil communautaire autorisent à la majorité l'ouverture dominicale des commerces pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques à 12 par an les possibilités d'ouverture des commerces de vente au détail de biens et de services pour le territoire du Beauvaisis.

21.Économie- emploi- cofinancement 2018 de la plateforme territoriale - Proch'Emploi Beauvais- sollicitation de la subvention auprès de la région Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la reconduction du dispositif Proch'Emploi pour l'année 2018,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter des subventions et acomptes auprès des partenaires publics mobilisés dans ce dossier à un taux de financement maximum de l'assiette subventionnable (HT).

22. Contrat local d'éducation artistique 2017/2018 (C.L.E.A.) - convention de partenariat ville de Beauvais / communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la signature de la convention de partenariat du contrat local d'éducation artistique (CLEA) avec la ville de Beauvais, pour l'année 2017/2018.

23. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis : achat de cartes-cadeaux 2018

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'achat de cartes cadeaux pour les jeux concours organisés par le réseau des médiathèques pour un montant de 500,00 €.

24. Équipements culturels - Réseau des médiathèques du Beauvaisis : convention de partenariat avec le lycée Félix Faure

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la convention de partenariat avec le lycée Félix Faure qui a pour objectif d'aller à la rencontre de publics spécifiques ou empêchés, et de favoriser l'accès de tous à la lecture et, plus généralement, à la culture.

25. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis : festival Amorissimo 2018 - demande de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à déposer les demandes de subventions auprès du conseil départemental, du conseil régional et de la DRAC pour le festival Amorissimo 2018 aux taux les plus élevés, et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

26. Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis : convention de partenariat avec l'institut UniLaSalle

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention de partenariat avec l'institut UniLaSalle afin de sensibiliser les étudiants de l'établissement aux ressources des médiathèques du Beauvaisis.

27. Équipements culturels - conservatoire Eustache-du-Caurroy : projet DEMOS - budget prévisionnel 2017-2020

Les membre du conseil communautaire de valident à **l'unanimité** le budget prévisionnel du projet DÉMOS en Beauvaisis qui s'élève aujourd'hui à **1 062 300 €** répartis sur les 4 exercices budgétaires qui le concernent, soit 2017, 2018, 2019 et 2020.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter toutes subventions ou participations financières ou matérielles, auprès de personnes morales publiques ou privées afin d'assurer le financement du projet DÉMOS en Beauvaisis sur toute la période qui le concerne soit de 2017 à 2020 inclus,

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces et conventions de partenariat relatives à ces financements sur la même période.

**La séance est levée à 20 h 25
Fait à Beauvais le 14 novembre 2017**

**Pour extrait conforme,
Caroline CAYEUX**



**Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis**